

RAPPORT DU MÉDIATEUR DES NATIONS UNIES POUR LE CACHEMIRE

LE 14 MARS 1950, le Conseil de sécurité adoptait une résolution prévoyant la nomination d'un médiateur des Nations Unies dans le conflit qui avait originé en octobre 1947 entre l'Inde et le Pakistan au sujet de l'avenir de l'État de Jammu et Cachemire. Par la suite, sir Owen Dixon, éminent homme de loi australien, fut choisi pour remplir ces fonctions et se rendit dans l'Inde et au Pakistan, afin d'y mener une enquête et des négociations. Il y séjourna jusqu'à la fin d'août dernier, puis rentra à Lake-Success. Sous couvert d'une lettre en date du 15 septembre adressée à sir Gladwyn Jebb, alors président du Conseil de sécurité, il vient de présenter un rapport sur sa mission.

Ce rapport expose que sir Owen a essayé, tout d'abord, de faire l'accord de l'Inde et du Pakistan sur un programme de démilitarisation permettant de procéder à un plébiscite libre et impartial au moyen duquel la population du Cachemire serait en mesure de déterminer son avenir. Après avoir entendu séparément les représentants des deux nations, il a invité les deux premiers ministres à le rencontrer; il a alors pu constater que ni l'un ni l'autre n'avait de plans déterminés ou de propositions précises à offrir dans le sens d'un règlement. Sir Owen a ensuite soumis ses propres propositions, qui prévoyaient notamment le retrait des troupes du Pakistan à une date déterminée, puis le retrait des troupes de l'Inde, et finalement la dissolution des unités indigènes qui se sont rangées du côté de l'Inde ou du Pakistan. Le Premier ministre de l'Inde a toutefois rejeté cette proposition pour diverses raisons. D'autres efforts en vue de la démilitarisation ayant échoué, le représentant des Nations Unies a envisagé la possibilité d'un partage: d'abord de tout le territoire, sauf la Vallée du Cachemire, dont la population se prononcerait par voie de plébiscite, et plus tard de l'État tout entier. Les négociations longues et compliquées entamées au sujet du partage ont été, d'après le rapport, également infructueuses, aucune des parties n'étant disposée à accepter les propositions du conciliateur ou à en offrir d'autres.

Conclusions du médiateur

Décrivant l'échec des efforts qu'il a faits pour amener les parties à une entente, sir Owen déclare que, tout au long du litige, l'Inde et le Pakistan n'ont jamais réussi à s'entendre et ont rejeté toute la responsabilité du règlement de la controverse sur le Conseil de sécurité et ses représentants. Il en est venu à la conclusion que l'initiative doit être à nouveau remise aux parties en litige, et que la meilleure chance d'accord réside dans le partage du territoire et dans l'attribution, par un moyen quelconque, de la Vallée du Cachemire, plutôt que dans un plébiscite général. L'auteur du rapport se prononce en faveur du maintien au Cachemire des observateurs militaires envoyés par le Conseil de sécurité, lequel devrait insister auprès des parties pour qu'elles réduisent leurs troupes, des deux côtés de la ligne de trêve, à de simples effectifs de frontière pacifique.

Sir Owen Dixon, enfin, demande à être relevé officiellement de ses fonctions de représentant des Nations Unies auprès de l'Inde et du Pakistan.